

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

présenté aux Assises
de la Mobilité 2014

Défi 4 Action 4.1 Rendre la voirie cyclable

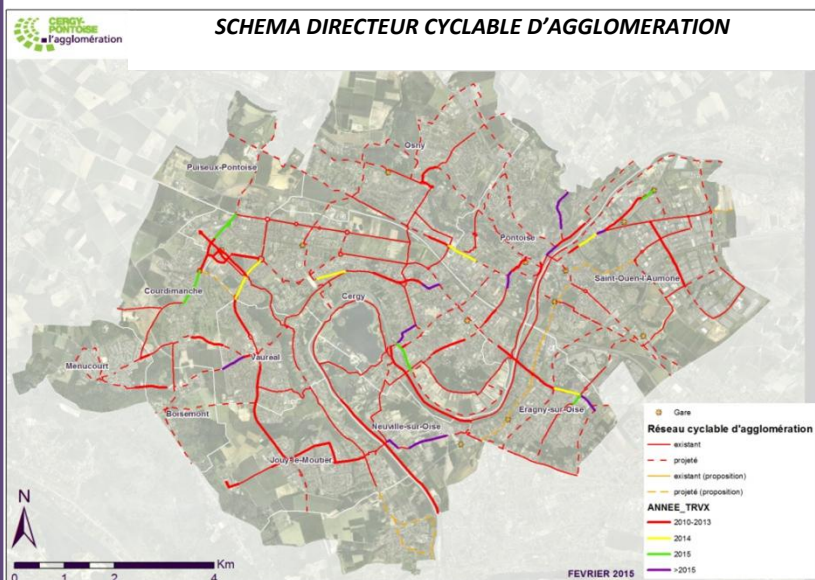
1 DESCRIPTION DU PROJET

En 2005, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a commencé à définir son schéma directeur cyclable d'agglomération (SDCA) afin de :

- Faciliter l'usage du vélo dans l'agglomération
- Aboutir à un réseau cyclable maillé et cohérent (continuité des tracés, homogénéité de la signalétique,...)
- Assurer une meilleure lisibilité pour le public lors de la mise en œuvre

Après un recensement et une analyse des aménagements cyclables et stationnements vélos existants ainsi que des pratiques et des potentiels du territoire, un réseau cyclable structurant a été défini autour de 2 niveaux d'itinéraires :

- 1^{er} niveau : les itinéraires cyclables d'intérêt national, régional et départemental défini par les différents documents
- 2^{ème} niveau : les autres itinéraires d'agglomération permettant de compléter les grands itinéraires et d'assurer des continuités d'agglomération
- Le réseau local constitué par les schémas cyclables communaux pour relier des quartiers ou des équipements communaux entre eux



Source : SIG - Communauté d'Agglomération Cergy-Pontoise (CACP)

Afin de faciliter la mise en œuvre du SDCA, la communauté d'agglomération a adopté, en 2009, la compétence « création et aménagement des itinéraires cyclables d'intérêt communautaire » ainsi que « les services aux cyclistes ». Les aménagements sur le réseau structurant, quelles que soient les domanialités, sont donc réalisés par la CACP, ainsi que la pose d'arceaux sur les sites à rayonnement d'agglomération, et le jalonnement des itinéraires. Cependant, l'entretien des aménagements cyclables est à la charge du gestionnaire de voirie.

Le schéma directeur a permis également de définir d'autres volets de la politique cyclable de l'agglomération :

- Combler le déficit en stationnements vélos sur le territoire en identifiant 200 sites de rayonnement d'agglomération devant être équipés. A terme, près de 1 500 places sont à créer.
- Favoriser l'intermodalité vélo aux différentes gares du territoire par la mise en place de stationnements vélos sécurisés.
- Offrir des services aux cyclistes : le schéma directeur à impulser la nécessité de réaliser une étude de faisabilité identifiant le besoin de créer un service de vélos en libre-service et une vélostation humanisée
- Améliorer le jalonnement cyclable



Source : CACP

2 LES ACTEURS DU PROJET

La CACP est maître d'ouvrage des études, de la création des aménagements cyclables, de la pose des arceaux et de certaines consignes Véligo, du service de vélos en libre-service appelé VéLO₂ et de la réalisation des événements Cyclo'folies.

La CACP finance l'atelier et chantier d'insertion (Véloservices) et met à disposition de l'association « La Sauvegarde95 » les locaux en gare de Cergy-Préfecture et de Cergy-le-Haut pour assurer la gestion des Vélostations.



Source : CACP



© Christophe RECOURA - STIF

Les consignes Véligo sont quant à elle exploitées par Vinci Park. La SNCF est aussi maître d'ouvrage pour la création de consignes Véligo.

La Région Île-de-France subventionne la création des aménagements cyclables.

Le STIF subventionne la création des consignes Véligo.

Des partenariats entre Véloservices et la SNCF ou des communes ont été réalisés pour l'animation d'ateliers vélos en gare ou centre-ville.

3 VIE ET SUITES DU PROJET

La mise en œuvre du SDCA se fait année après année, un comité de suivi annuel a été formé pour suivre et évaluer son avancement :

- Mars 2009 : ouverture de VéLO₂ : 42 stations proposant 360 vélos.
- à partir de 2011 : premiers travaux d'aménagements cyclables
- septembre 2011 : ouverture de la Vélostation en gare de Cergy-Préfecture : locations vélos longue durée (vélos classiques et électriques), réparations de vélos, information sur la politique cyclable de la CACP
- à partir du printemps 2012 : animation d'ateliers de réparations vélos et stands d'information dans les gares de Pontoise, Cergy le Haut, Saint-Ouen-l'Aumône – Liesse et Cergy-Saint-Christophe
- Juin 2012 : 1^{ère} édition des Cyclo'folies : événement festif, familial et identitaire organisé par la CACP en partenariat avec les communes et les associations cyclistes qui propose une ballade convergente depuis les 13 communes vers la base de loisirs, des animations et un parcours pour découvrir l'agglomération
- Septembre 2012 : ouverture de 3 consignes Véligo (Cergy-Préfecture, Neuville-Université et Liesse)
- Juin 2013 : 2^{ème} édition des Cyclo'folies
- Mars 2014 : ouverture d'une antenne de la Vélostation en gare de Cergy-le-Haut
- Juin 2014 : 3^{ème} édition des Cyclo'folies

4 CONTACT

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise : Angélique BOSQUET, Directrice Mobilité et Stationnement – Gaëtan MARTINE, Chargé d'études

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à pduif@stif.info